



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

#### REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations  
transmises ci-après**

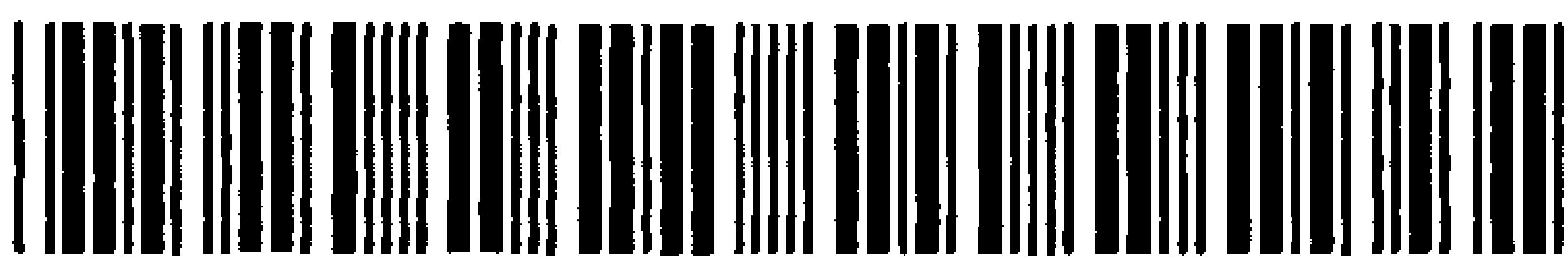
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1985 B 00760

Numéro SIREN : 331 418 517

Nom ou dénomination : COLOMBUS

Ce dépôt a été enregistré le 13/01/2015 sous le numéro de dépôt 3047



1500305001

DATE DEPOT : 2015-01-13

NUMERO DE DEPOT : 2015R003047

N° GESTION : 1985B00760

N° SIREN : 331418517

DENOMINATION : COLOMBUS

ADRESSE : 190 RUE DE RIVOLI 75001 PARIS

DATE D'ACTE : 2014/11/30

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE :



**COOLUMBUS**  
Société à responsabilité limitée  
au capital de 40 000 euros  
Siège social : 190 rue de Rivoli  
75001 PARIS  
331418517 RCS PARIS

CERTIFIE CONFORME  
A L'ORIGINAL

*Hugues*

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 30 NOVEMBRE 2014**

*LG* *858360*

L'an Deux mille quatorze,  
Le 30 Novembre,  
A 10 Heures,

Les associés de la société COOLUMBUS, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, divisé en 2 500 parts de 16 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 190 rue de Rivoli 75001 PARIS, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Mademoiselle Anelia HERCART DE LA VILLEMARQUE, propriétaire de 1 part sociale  
Mademoiselle Pauline HERCART DE LA VILLEMARQUE, propriétaire de 1 part sociale  
Mademoiselle Camille HERCART DE LA VILLEMARQUE, propriétaire de 1 part sociale  
Société COOLUMBUS INTERNATIONAL, propriétaire de 2496 parts sociales  
Mademoiselle Noémie HERCART DE LA VILLEMARQUE, propriétaire de 1 part sociale

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Hugues HERCART de la VILLEMARQUE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**ORDRE DU JOUR**

- Lecture du rapport de la gérance,
- Précision de la date d'effet de la nomination du nouveau gérant en remplacement de Monsieur Hugues HERCART de la VILLEMARQUE, démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.  
Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale du 15 Novembre 2014 a entériné sans en préciser la date d'effet la démission de Monsieur Hugues HER SART de la VILLEMARQUE de ses fonctions de gérant.

L'Assemblée générale prend acte de la date d'effet du 2 janvier 2015 concernant la démission du gérant Monsieur Hugues HER SART de la VILLEMARQUE concomitamment à la nomination de Monsieur François de SAINT PRIEST.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.